REPUBLIQUE FRANÇAISE

I5 Juin I950

3ème session de négociations tarifaires (TORQUAY - 1950)

NORVEGE

Liste des demandes de concessions présentées par la FRANCE sur le tarif douanier de la NORVEGE

Conformément à la résolution des Parties Contractantes en date du Ier Avril I950, concernant la prorogation des listes annexées à l'Accord Général, la France entend conserver le bénéfice des concessions obtenues par elle à Genève (I947) et à Annecy (I949).

En conséquence, la liste ci-après ne comprend que les positions tarifaires sur lesquelles la France demande à négocier à Torquay en vue d'obtenir des concessions nouvelles, soit sur des positions déjà négociées, soit sur d'autres positions du tarif.

Le signe (x) indique les positions qui ont été négociées à Genève en 1947 entre la France et la Norvège.

N° du : tarif : Désignation des Produits: de per-: actuels : demandés -tions norvégien: : ception: (en couronnes): 38 :Fleurs et plantes arti-: ficielles, feuilles autres: : qu'en papier : Kg : 40,00 :20,00

59 : Dentelles de coton

(x) 71-

SEC

:Spiritueux de toute sorte:: :I)-en bouteilles ou cru- : :chons et autres récipients: :de moins de 50 litres, quel :qu'en soit le degré, en : :provenance de pays d'ori- : :gine bénéficiant dans ce : Kg : I6,00 : 10,00 :

#### NORVEGE FRANCE -

litre

litre

pièce

pays d'une appellation d'origine contrôlée et ac-: compagnés d'un certificat d'origine agréé par l'Administration des Douanes norvégiennes.

72

 $\mathbf{x}$ 

Ex

320

2)-en grands récipients, en provenance du pays d'origine bénéficiant dans ce pays d'une appellation d'origine contrilée et accompagnés d'un certificat d'origine agrée par l'Administration des Douanes norvégiennes

:4,77 2,50

2,00

5,04

Voir note 3

in fine

- 3,00 6,2I Kg Liqueurs 72  $(\mathbf{x})$ 3,00 6,50 Parfums et lotions à l'al-Kg 77 cool 34,00 17,00 Kg Rubans en soie naturelle 95 pure 0,20 0,40 Kg Isolateurs en verre **I76** consol. I,40 Sondeurs sous-marin ultra-Kg I83 son Couleurs d'artiste et boites I97 0,25 0,50 Kg de couleurs consol. 0,20 Kg. 263 Flavonnages 267 Elaces non étamées et non 0,25 0,50 Kg biseautées franch. consol. 283 Crin végétal
- Ex 312 Gants de peau pour dames
- 20,00 32.00 Kg

I2,00 :

I,20

6,00

0,60

316 Chapeaux garnis de fleurs, de plumes ou de dentelles

> Chapeaux et bonnets en pièce feutre de toutes sortes et. en articles de laine, à l'exception de la bonnete--rue

#### FRANCE - NORVEGE

		$\overline{k}$ $\overline{k}$			727	
350	(I):	Manomètres et vacuomètres:	ad.val.	30 %	I5 %	
352	(3):	Appareils de mesure et de contrôle	ad.val.	20 %	IO %	
419	:	Orge :		franch.	Consol.	
436	:	Son :		franch.	Consol.	
437		Clous et griffes de gi- rofles, cumin etc	Kg	0,50	0,25	
x)443	(6):	Vanille	Kg	4,50	3,00	
I 529		Moteurs stationnaires à : essence	ad.val.	IO %	consol.	
I 538	:	Bijouterie de fantaisie en métal doré ou argenté	Kg	40,00	20;00	
544		Tresses, galons, dentel- -les, franges et similai- -res	Kg	20,00	I5,00	
545	:	Fils d'or, d'argent et de platine pour broderies, ainsi que paillettes, la- melles et clinquants	Kg	8,00	6,00	
672		Huiles essentielles de ro- marin	Kg	2,50	I,25	
673		Autres huiles essentielles	Kg	.5,00	2,00	1
719		(b) Pipes en bois	Kg	2,00	consol	
749		Jus de fruit autres que : sucrés ; jus de citron :	Kg	0,60	0,30	

1-0

Kg

Kg

brut

:

750

754

776

X

T

: Jus d'orange, de pample-: mousse et leurs mélanges

: Sel : Bas de soie naturelle 0,50 : 0,30 franch: consol; 28,00 : 20,00

~ , - ~

#### FRANCE - NORVEGE

50

59

۰.

.

..../

	796		Cuirs traités à l'alun de plus de 2 Kgs par pièce	Kg	I,00®	0,60	
	797	::	Cuirs traités à l'alun de I à 2 Kgs par pièce	Kg	2,00	I,20	
ex	822	::	Nappettes de pattes d'as- trakan	Kg	90,00	40,00	
ex	825	::	Peaux de lapin apprêtées, séparées	Kg	8,00	4,00	
ex	826	::	Nappettes de peaux de la-	Kg	I4,00	7,00	
ex	827	•	Vêtements en peaux de la- pin	Kg	30,00	20,00	
ex	92I	:	Feuilles contreplaquées	KĢ	0,12	consol.	
ex	924	:	Okoumé en grumes ou scié		franch	consol.	
and a stand of the standard and a standard and a standard a	\$69.		Balances et bascules, ains que leurs parties non dé- nommées ailleurs	si ad val	20 %	IO %	
	975	•	Vins en bouteilles : (A) Vins mousseux (a) en provenance (voi -ci-dessus	•	0,96	0,50	
A . A A A A A A A A A A A A A A A A A A		: : :	(b) autres	litre	0,96	consol?	Voir ) (note 3
and a second distance of the second sec		:	<pre>(B) Vins non mousseux :   (a) en orivenance (voi)</pre>		0,96	0,50	) (in fine
and a second	25		(b) autres	litre	- 0,96	consol.	
3				I I		· ·	•

# NOTA - Iº) - Négociations -

La France se réserve de reprendre à son compte la négociation des positions négociées aux Conférences précédentes par la Norvège avec des pays tiers, au cas où ceux-ci ne reprendraient pas à Torquay les pourparlers à leur sujet. 2°)- Vins et spiritueux -

En ce qui concerne les vins et spiritueuxa la France demande:

- 5 -

de

- (a) réduction de la "taxe générale de transmission" au taux en vigueur avant la guerre : I % au lieu de IO % actuellement ;
- (b) réduction de la "taxe de débit" dans les cafés et restaurants au taux en vigueur avant la guerre : I2 I/2 % au lieu de 20% actuellement ;

(c) suppression de la "taxede guerre" qui est actuellement de 50 % pour les vins et de IOO % pour les spiritueux.

3°)- Fils et tissus de laine -

La France demande que soient assimilés aux fils/laine pure les fils formés d'un mélange intime de laine et de rayonne ou de nylon, lorsque la proportion de ces dernières matières n'excède pas I2,5 % avec toutefois une tolérance technique de I0 % sur le poids de la rayonne ou du nylon ainsi incorporé à la laine.

#### 4°)- Fils ot tissus de coton -

La France demande que soient assimilés aux articles de coton pur les articles textiles (fils et tissus) formés d'un mélange intime, dans le fil, de coton et de fibranne, lorsque la proportion de cette dernière matière n'excède pas I2,5 % , avec toutefois une tolérance technique de I0 % sur le poids de la fibranne ainsi incorporée au coton.



SECRET

## ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

## NEGOCIATIONS TARIFAIRES DE 1950

#### LISTE DE DEMANDES

Concessions tarifaires que le Gouvernement de Norvège compte presenter au Gouvernement de France.

And the Article of Statement Statement Statement Statement		we want the second s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Numéro du Tarif	Désignation des Produits	Taux actuel	Taux demandé
24	Poissons de mer frais ou conservés à l'état frais	33%(min. fr.12.50 par kg.)	libre
24	Poissons de mer frais ou conservés à	35% (min	

<u>4</u>	l'état frais, filets de poissons	fr.25 par kg.)	libre
143 A	Huile de foie de morue	30 %	5 %
143 C	Huile de spermacéti et de hareng	20 %	5 %
151 B 154 B	Acide oléique Acide stéarique Graisses et huiles hydrogénées de poissons ou d'animaux marins destinés à des usages industriels et à	15 %	5%
	la fabrication des graisses alimentaires	30 %	libre
157	Cire de spermacéti	10 %	5 %
164	Poissons conservés en récipients herme- tiquement fermés: - Brislings (ésprot) et harengs - Autres	35 %	6 %
419	Urée autre que pour usages agricoles	20 %	libre
419	Chlorure d'ammonium autre que pour usages agricoles	12 %	libre
482 A	Alcool laurique stéarique, cétvlique,		

- sulfonés ou non
- 482 B Alcool oléique sulfoné ou non

674

- 556 A Concentrées des vitamines A et l'
- 629 A Dérivés de corps gras, solubles dans l'eau, à anion actif
- Pierres à aiguiser naturelles 675 B Meules à défibrer

30	%		5 %
30	$\frac{1}{2}$		5 %
15	%		libre
20	%		5 %
8	%	1	libre
12	%	x	libre

	- 2 -		
		S	ECRET
Humero au Tarif	Désignation des Produits	Taux actuel	Taux derandé
675 C	Meules à aiguiser, à affûter, à polir, à rectifier en abrasifs artifi- ciels, d'un poids unitaire de:		
	- Plus de 20 g. - 20 g et moins	15 % 18 %	2%
781	Wallboards	20 %	libre
A \$28	Pates à papier, de bois de conifères sèches		
	- Mécaniques	22 %	libre
	Chimique: à la soude: écrues	22 %	libre libre
	blanchies	24. %	TTOLE
	— au bisulfite: —— écrues, —— blanchies	22 % 24 %	libre libre
	autres: écrues blanchies	22 % 24 %	libre libre
823	Pates à papier, de bois de coniferes humides:		
	- L'écanique et mi-chimiques	22 %	libre
	- Chimiques:		
	- A la soude: écrues blanchies	22 % 24 %	libre libre
	- Au bisulfite: écrues blanchies	22 % 24 %	libre libre
	- Autres: écrues blanchies	22 % 24 %	libre libre
825	Papiers et cartons dénommés, en tobines ou en feuilles:	20 %	5 %

- B Papier cristal
  C Papier ingraissablé calqué
  E Ouate de cellulose
  826 A Papiers et cartons non dénommés, formés en continu, en bobines ou en feuilles: Non marqués ni filigranés, ni satinés, ni frictionnés: En un seul jet: Papier et carton Kraft, d'un poids au mètre carré de: Plus de 520 g. 320 g et moins
- 20 %
   5 %

   20 %
   5 %

   20 %
   5 %

   25 %
   5 %

:5%

35%

5% 5%

			SECRET
Numéro du Tarif	Désignation des Produits	Taux actuel	Taux demandé
	Autres: Contenant des pâtes mécaniques:		
	Contenant plus de 60 % de pâtes mécaniques d'un poids au m <sup>2</sup> de:	1. <b>1</b>	
	Plus de 320 g 320 g et moins	25 % 25 %	5%
	Contenant 60% et moins de pâtes mécaniques d'un poils au m~ de:		
	Plus de 320 g. 320 g et moins	25 % 30 %	5%
	Sans pâtes mécaniques: Sans pâte de chiffons ou contenant moins de 75 % de		
	pâte de chiffons	25 %	5 %
	Contenant 75 % et plus de pâte de chiffons	20 %	5 %
	En deux ou plusieurs jets: A intérieur en papier Kraft	25 %	5 %
貢	A intérieur autre	25 %	5%
826 B	Marqués, filigranés, satinés ou frictionnés	25 %	5 %
827	Papiers et cartons, non dénommés formés à l'enrouleuse, en bobines ou en feuilles: Contenant des pâtes mécaniques:		
	Contenant plus de 60 % de pâtes mécaniques Contenant 60 % et moins de pâtes mé-	25 %	5 %
	Contenant 60 % et moins de pâtes mé- caniques d'une densité apparente de: Moins de 1 30	25 %	5 %
	Moins de 1.30 1.30 et plus Song pôter méreoriques	25 % 25 % 25 %	5 % 5 % 5 %
828	Sans pâtes mécaniques Papiers et cartons, hon dénommés, formés feuille à feuille	15 %	5 %
829	Papiers et cartons simplement gaufrés ou estampés, en bobines ou en feuilles		5%
058	Papiers et cartons simplement crépés ou plissés en bobines ou en feuilles:	25 %	5 70
	Papier et carton Kraft Autres	35 % 25 %	5%
835 B	Papiers et cartons simplement assemblés par collage, en bobines ou en feuilles: Papier et carton contrecollés,	25 %	5 %
	papier et carton ondulés		0 /0

- 4 - SECRET						
Numéro du Tarif. Désignation des Produits	Taux actue	Taux				
833 Papiers et cartons enduits ou impr en bobines ou en feuilles:	égnés,					
B Papier et carton coloriés De couleur uniforme	25 %	5 %				
E Papier et carton goudronnés, bitum asphaltés, d'un poids au mètre car						
Plus de 500 g. 500 g. et moins, sans armanture		5%				
F Papier et carton paraffinés, stéar ou cirés		5 %				
H Papier et carton enduits ou imprég de résines artificielles ou de mat plastiques (papier bakélisé et sim papier et carton pitrocelluloses	ières ilaires), 20 %	5 %				
J Papier et carton couchés en blanc couleur: Papier et cartons barytés	ou en 15 %	5 %				
N Autres	30 %	5 %				
834 Papier et cartons sulfurisés, en bobines ou en feuilles	20 %	5 %				
836 Periers et cartons découpés, non de ni compris ailleurs:	énommés					
B Nappes et serviettes, gaufrées ou pavec ou sans impression, autres qu papier dentelle	non, 'en' 30 %	5 %				
840 Papier hygiénique perforé en roules ou enchevêtre en paquets		5 %				
842 Papiers pour duplication et report ditionnés pour la vente:						
C Autres	22 %	5 %				
845 A Emballages en papier avec ou sans impressions:	а					
Sacs, sachets, pochettes, corne housses et similaires:						
Autres, dont l'extérieur es	1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.1.	<b>F</b> <i>a</i> 1				
En papier Kraft	35 %	5 %				
849 Ouvrages en ouame de cellulose, y compris les nappes et serviettes av sans impressions	vec ou 25 %	5 %				
1180 Pavés, bordures de trottoirs, dalle pavage en pierre naturelle	• 3 %	libre				
1183 A Ouvrages en pierres de taille et de construction n.d.a. simplement tail ou sciés, à surface plane ou unie e granit	LTCD	libre				

	5		SECRET
Numéro du Tarif. Désignation des	s Produits.	Taux actuel	Taux demandé
1183 C Ouvrages en pierr de construction n ou autrement trava	es de taille et .d.a., polis, décorés aillés en granit ou	1 F. d.	7 - 1
syénite 1366 Zinc, non ouvré 1279 C Ferrósilicium		15 % 15 % 12 %	libre libre libre
1817 5 ot Bateaux de pêche. 1819 A sion mécanique	, en bois, à propul-	10 %	libre
1817 E et Bateaux de plaisa 1819 A en bois, à propula	ance et de sport, sion mécanique	5 %	consoli- dation
1817 B et Bateaux de pêche. 1819 E voiles	, en bois, à	12 %	libre
1817 B et Bateaux de plaisa 1819 E en bois, à voiles		12 %	5 %
1817 B et Bateaux de plaisa 1819 C en bois, à rames	ance et de sport,	22 %	5 %
2001 B Hameçons, non mon	tés	15 %	libre
LES DEPARTEMENTS FRANCAIS I	OUTRE MER.		
25 A Ellengs fumés Madagascar		30 %	2 %
ex III Kippered herrings		15 %	C %
Afrique Française Equatoria ex 26 Kippered herrings	<u>le.</u>	12 %	2 %

#### Le 5 Février 1951

#### OUVERSED DE CECOLETIONS

#### Reference all and a subscription of the second state of the second of th

Les délégations de REPVICE et de FRANCE informent le Searátairo Ludeutif qu'olles sent entrées en négociations sajourd'hui 5 Février 1951.

En consequence, elles ont l'avantage de lui faire tenir ci-joint, los listes d'offres qu'elles ont échengées.

tion de Monvelet : Four

Pour la pélégation de FRANCE :

5.2.1951. SECRET.

## ACCORD GINERAL SUR LIS TARIFS DOUANI AS ET LE COMMERCE.

NEGOCIATIONS TARIFAIRTS DE 1950/51.

Liste des concessions tarifaires que la Norvège se propose d'offrir à la France.

Ho. du tarif 1950/51

Denomination

Droit Uroit Droit demandé offert actuel Er.par kg. Er.par kr.Kr.par k.

Fleurs et plantes artificiclles, ainsi que leurs parties, princi-palement en tissu, papier, carton, celluloid, paille, peau, câoutchouc, pàte végétale, laque ou aggluti-nant et similaires:

- 38 b. autres
- 59 Blondes, dentelles, entre-deux et similaires

40.00

16.00

20.00

10.00

30.00

14.- avec la faculté d'appliquer un droit ad val. jusqu'à 22 à %.

Spiritueux: de toute sorte: 71 1. En bouteilles ou cruchons et autres récipients de moins de 50 litres, quelle qu'en Reconsolida-4.77 la litre 2,50 soit la force la litre tion 72 2. En grand récipients (droit calculé par litre d'une force al-Reconsolida-2.00 5.04 la litre coolique de 100 元) tion la litre Consolida-3.00 la note 6.21 Liqueurs tion 77 Eaux de senteur, y compris le vinaigre Consolida-3.00 6.50



Droit Eo, du Droit Droit Dénomination actuel demandé offert terif Kr. par kg. Kr. par kg. Kr. par kg. 1050/51 95 Rubans en soie naturelle 17.00 28. - avec la 34.00 purc faculté d'anpliquer un droit ad val. jusqu'à 22 3 Boîtes à couleurs, y 199 compris les accessoires, ainsi que les couleurs

- en tubës, coquilles, verres etc., c.i. 0.25 0.50 Franch. 237Crin végétel 35 320 Chapeaux garnis de fleurs et de plunes ou de dentelles 12.00
  - 324 Chapeaux et bonnets en . feutre, de toute sorte
  - 355 Lanomètres et vacuonètres
  - 426 Orgo
  - 43 Son
  - 444 Clous et griffes de gi-rofles, culins etc.
- 0.35 Consol. Consol. 6.00 10.00 la pièce la pièce la pièce 0.60 Consol. 0,80 la pièce la pièce 30 % a.v. 15 a.v 20 % a.v. Consol. Franch. Consol. Franch. 0.35 0.25 0.50
  - 3.00 4.00
- Consol. Consol.

- 450 Vanille
- oz 538 Hoteurs stationaires à CSSCNCO
  - 685 Muile volatile de remarin
- TE 761 Jus de citron, brut 771 Sel
  - 793 Bus de soie naturelle
- 立 937 Fouilles controplaquées 940 Okouné en grunes ou scié Vins en bouteillos:
  - 992 Mousseux
  - 993 Hon nousseux

2.50 1.00 Franci. 25.00 0.12 Franch.

0.96

0.96

la litre

la litre

4.50

Consol. · 1.25 0.30 Consol. 20,00 Consol. Consol.

Consol. 2,00 .0.60 Consol. Consol. Consol. Consol.

Consol. 0.50 la litre/consol.

0.50 la Reconsol. litre/consol.

	14		

<i>a</i>		
17.0	ECRET	
	LISTE DES OFFRES DE LA FRANCE A LA NORVEGE	
Nos du Tarif	Désignation des Produits :actuel: offert	
	Graisses et huiles de poissons et 's d'animaux marins, brutes ou raf- finées : - Huile de foie de morue 30% :consol	4 9 9 9 9 9 9 9
Ex 154	Graisses et huiles hydrogénée's de poissons ou d'animaux marins -destinées à la fabrication des graisses alimentaires 30% 20%	

.-

- destinées à des usages indus-101-~ V/V triels : 30% : 20% autres 25% 157 Cire de spermacoti (blanc de baleine ou d'autres cétacés) 10% 'consol Monoalcools acycliques saturés et " Ex 482 A leurs dérivés halogénés, sulfonés," nitrés : - alcools laurique, stéarique, 'à négocier' cetylique, sulfonés ou non 30% "avec le :principal : "fournisseur " Auchan : 22 " Ex 482 B ': Monoalcools acycliques non saturés': " et leurs dérivés halogénés, sul-" fonés, nitrés : - alcool oléique, sulfoné ou non 30% : januar ig. Ex 674 Pierres à aiguiser, à affiler ou 'à affuter à la main, avec ou sans garnitures en autres matières : - Pierres naturelles, ébauchées ou: finies 8% "consol". Moules et articles similaires avec: ou sans frettes ou autres parties " en autres matières : 6758 : meules à défibrer 12% ":consol". 675c : meules à aiguiser, à affuter, à " polir, à rectifier, à scier, etc' - en abrasifs artificiels, purs ou mélangés à d'autres matières': d'un poids unitaire de : --- plus de 20 g. 15% ":réduction " - 20 g. et moins 18% :offerte en: :contrepar-: tie à "Bénélux 11/ 22A, 826 828 à négocier Pâtes à papier et papiers et avec le cartons Divers principal fournisseur



w 2 m

		and a state of the	· · · · · ·	, * ,
-N <sup>og</sup> du Tarif		Droit actuel	-Droit offert	
849	: Ouvrages en ouate do cellulose	: 25%	22%	
	: Ouvrages en pierre de taille et : de construction, non dénommés ni : compris ailleurs :			
	: - simplement taillés ou sciés à surface plane ou unie : en granit	15%	12%	
Ex 1183 0 (	' polis, décorés où autrement'tra-' vaillés, mais non sculptés : en granit	15%	consol.	
1366 A	Zinc brut : - masses brutes (lingots, blocs, '		réduction	

cathodes, otc...) granailles, cofferte en: 15% "contrepar-" poudro "tio au" \$ ..... i 2. 19 S. "Canada: 12 Y: the second and the second second second second indensity 15% 'consol' Hamo cons non montés 2001 the second second the second text and the the contribution of the state o . April and and allow i the A BLAN BORGHON MY COST FOR BROCKSCER, AND REAL PROFESSION the set of the set of the set of the 1 Jahren Langi mert STAD DE LA COMPLETE referred to come any of every stand energy : -Line Reference of the Provide 1 to the State 1 11 Contract 1 (1971) . Teach 20 Age Park in Other 1 and 1 and 1 and 1 This is a state of the second state the classifier and instruction of the

DÉLÉGATION FRANÇAISE

3I Mars 1951.

CONFÉRENCE TARIFAIRE DE TORQUAY

# - <u>ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANTERS</u> <u>ET LE COMMERCE</u> -<u>Négociations tarifaires de 1950-1951</u>

Les délégations de France et de Norvège ont l'honneur de faire connaître à Monsieur le Secrétaire Exécutif qu'elles n'ont pu trouver de base de négociations en vue de nouvelles concessions.



